

BULLETIN MUNICIPAL FÉVRIER 2015



45, rue des Saules,
Notre-Dame-de-la-Salette, QC, J0X 2L0



819 766-2533

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
						1	
2 Séance du conseil 	3 		5 		6	7 	8
9	10	11 	12 	13	14 	15	
16	17 	18 	19 	20 	21 	22	
23	24	25 	26 	27	28 	1 ^{er} MARS	
2 Séance du conseil 	3 	4 	5 	6 	7 	8 	

La date de tombée pour annoncer dans le Bulletin municipal est le **vendredi midi qui précède la Séance du Conseil**. Le principe « premier arrivé, premier servi » s'applique, selon l'espace disponible après les annonces de la Municipalité. Le **Bulletin municipal** est distribué le **vendredi suivant la Séance du Conseil**. Veuillez envoyer vos informations à : salette@muni-ndsalette.qc.ca

HORAIRE BUREAU MUNICIPAL :

Lundi au vendredi de 10 h à 12 h
Lundi au jeudi de 13 h à 16 h

Téléphone : 819-766-2533
Courriel : salette@muni-ndsalette.qc.ca

Télécopieur : 819-766-2983
Site web : www.muni-ndsalette.qc.ca

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE :

Mercredi de 18 h à 20 h
Jeudi de 18 h à 20 h
Samedi de 10 h à 13 h
Téléphone : 819-766-2872.

DÉCHETS ET RECYCLAGE

CUEILLETTE DES DÉCHETS AUX DEUX SEMAINES (pour la saison hivernale).

- ❖ À partir du **14 octobre** prochain, et ce, jusqu'en avril prochain, les déchets seront ramassés **aux DEUX SEMAINES le MARDI**.
- ❖ La cueillette du recyclage demeure inchangée, soit le **JEUDI aux DEUX SEMAINES**. Vos bacs doivent être au chemin avant 7 h le matin.

Not du maire

Février est arrivé et avec lui, notre Carnaval. Une activité qui est indispensable dans un village comme le nôtre parce qu'il nous donne l'opportunité de passer quelques heures dehors avec nos enfants et d'interagir avec nos voisins. Le Carnaval a été mis de côté depuis quelques années mais grâce à l'intervention de citoyens concernés, d'organismes et de la municipalité, cette année il a été ressuscité.

Le carnaval aura lieu le 28 février. Y participeront les Fermières, les Chevaliers, les Pompiers et certains conseillers. Les activités auront lieu autour de l'école et cibleront les enfants et les activités en famille. Le Resto Mon Rêve a aussi organisé un concours de « chainsaw » en après-midi suivi d'un souper. Si vous avez 1 ou 2 hrs à investir dans nos enfants, veuillez communiquer avec moi, le 28 février prochain, votre aide sera bien apprécié.

February is here and with it, our Carnival. An activity that is essential in a village like ours because it gives us the opportunity to spend a few hours outside with our children and interact with our neighbors. Carnival has been set aside for a few years but thanks to the intervention of concerned citizens, organizations and the municipality, this year it was resurrected.

The carnival will take place on February 28th. It will involve Cercle des Fermières, Knights of Columbus, Fire Department and some councilors. Activities will take place around the school and will target children and family activities. Resto Mon Rêve also organized a chainsaw contest in the afternoon followed by dinner. If you have 1 or 2 hrs to invest in our children, please contact me and on February 28th, your help would be greatly appreciated.

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL :

Adoption du 1^{er} projet de règlement numéro 2015-29 : Modifiant le règlement no 2000-04 « Règle d'interprétation et d'administration des règlements d'urbanisme » visant la modification des définitions d'une roulotte et d'une maison mobile et l'ajout de la définition d'un chalet récréatif, de piliers, de pieux de type vis sans fin, de radiers et de murets.

Adoption du 1^{er} projet de règlement numéro 2015-30 : Modifiant le règlement numéro 2000-05 « Règlement de zonage » visant la création d'une nouvelle classe d'usage C11 Centre de villégiature.

Adoption du 1^{er} projet de règlement numéro 2015-31 : Modifiant le règlement 2000-05 « Règlement de zonage » visant la création d'une nouvelle zone 208 sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette.

Adoption du 1^{er} projet de règlement numéro 2015-32 : Modifiant le règlement numéro 2000-05 « Règlement de zonage » visant l'agrandissement des limites de la zone 206 au regard des zones 200 et 204 et l'ajout des classes d'usage R2 et C11 à la zone 206.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 18 février 2015, à 19h00 au sous-sol du 45, rue des Saules, Notre-Dame-de-la-Salette, concernant les règlements ci-haut mentionné (2015-30, 2015-31, 2015-32).

Adoption du règlement 2015-34 - relatif au traitement des élus municipaux

TRAVAUX:

- ✓ Appel d'offres par invitation pour l'achat de magnésium liquide-2015 (abat-poussière)
- ✓ Appel d'offres par invitation : Contrat de balayage de rues municipales
- ✓ Appel d'offres : Contrat de 3 ans pour le nivelage des chemins municipaux
- ✓ Appel d'offres par invitation – fermeture des infrastructures au Lac Casse-cou (ancien réseau d'eau potable)
- ✓ Adjudication d'un contrat de gré à gré – Travaux de remplacement du système de chauffage et certains luminaires à l'édifice du 51 rue Des Saules : Luc Lajeunesse électrique
- ✓ Adjudication d'un contrat de gré à gré – Travaux de peintures à l'édifice du 51 rue Des Saules : Rénodécor
- ✓ Adjudication d'un contrat de gré à gré – Travaux d'installation d'un escalier de sortie de secours à l'édifice du 51 rue Des Saules : LJR Construction

RECRUTEMENT:

Recrutement d'un nouveau membre du comité consultatif d'urbanisme, votre Conseil désire offrir à un citoyen ou à une citoyenne l'opportunité de participer au développement de leur Municipalité. Veuillez déposer vos coordonnées au bureau avant le 25 février 2015.

OFFRE D'EMPLOI :

Inspecteur en urbanisme (émission de permis de construction (inspecteur en bâtiment et environnement) :

Type de poste : Temps partiel, 18 heures/semaine.

Salaire : Taux horaire de 19.\$/h

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur c.v., au plus tard le 20 février 2015, par courriel à salette@muni-ndsalette.qc.ca ou par télécopieur au 819-766-2983

LES COMPTES DE TAXES 2015 ont été expédiés le 28 janvier dernier. Si vous ne recevez pas votre facture prochainement, veuillez communiquer avec le bureau municipal. Les dates des coupons de versement sont le 2 mars, le 2 juin et le 2 septembre 2015.

ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS À SOULIGNER

QUILLES

Coop de solidarité des quilleurs de la Lièvre – Salle de quilles de Notre-Dame-de-la-Salette – Le 21 février 2015, se tiendra un tournoi abat 13, (king pin), à la salle de quilles de Notre-Dame-de-la-Salette. Le coût sera de \$20.00 par participant. **Début du tournoi : 11 h Pour réservation : (819)766-2667 ou Nathalie Lévesque au (819)454-2564.**

FORMULAIRE DE DEMANDE POUR UN PERMIS D'ALARME



Le service de la Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais tient à informer la population que selon la réglementation municipale en vigueur, il est **obligatoire** de se procurer un permis pour être en mesure de posséder un système d'alarme, que celui-ci soit résidentiel ou commercial.

Il est à noter que le permis en question est totalement **GRATUIT**.

Toute personne qui installe un système d'alarme a soixante (60) jours pour effectuer une demande de permis. Le formulaire est disponible sur la page d'accueil du service de police au www.sp.mrcdescollinesdeloutaouais.qc.ca ou www.mrcdescollines.com. Toute personne ayant déjà complété une demande avant 2013, doit **obligatoirement refaire une demande** via le formulaire électronique.

Veillez prendre note qu'à compter du 1^{er} juillet 2015, toute personne qui n'aura pas ledit permis, pourrait se voir remettre une contravention de 200 \$, plus les frais, et ce, en vertu de la réglementation municipale.

Pour toutes questions concernant ledit règlement ou pour effectuer une modification à un permis existant, veuillez communiquer avec le 819-459-2422 – poste 3253, sans frais, le 1-877-459-2422 – poste 3253 ou par courriel au : alarmesrcdescollines.com

AVANCEZ LES HORLOGES D'UNE HEURE



C'est le 8 mars prochain qu'il faut avancer les horloges d'une heure.

On recommande aussi de remplacer les piles de vos équipements de sécurité, tels détecteurs de fumée. C'est une bonne habitude à prendre, et ça peut sauver ta vie.



« Ressources utiles pour nos aînés »

Tel-Aide Outaouais	1-800-567-9699
SOS Violence conjugale	1-800-363-9010
Info abus aux aînés	1-800-489-9010
Prévention du suicide	1-866-277-3553
Entraide Deuil Outaouais	1-866-770-4814
Régie des rentes	1-800-463-5185
Transport collectif	1-866-310-1114
Gardiennage de personne âgée (Jocelyne Gagnon)	819-766-2023
Police	911
Info CLSC	811
Info social et communautaire	211

NOUVEAU - PANNEAUX DE SIGNALISATIONS

Règlement concernant les limites de vitesse sur une partie du chemin Thomas-Nord : Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse : excédant 50 km/h sur le chemin Thomas-Nord à partir de l'intersection de la route 309 jusqu'au pont qui enjambe le ruisseau d'argile jusqu'au chemin du Vieux Moulin.